

Déclaration liminaire SNUTER-FSU – CSFPT du 15 février 2023

La FSU Territoriale a été créée en décembre 2015 et c'est avec une grande satisfaction qu'aujourd'hui nous intégrons le Conseil Supérieur de la FPT. C'est le signe de la confiance que nous portent nos collègues. Nous participerons, à la hauteur de nos moyens, aux travaux du conseil dans un esprit ouvert et constructif avec le souci permanent d'assurer le développement et le renforcement du SP territorial au mieux des intérêts de nos collègues, car notre syndicat a une double ambition, défendre les intérêts individuels et collectifs des agents publics et défendre également le service public en particulier local.

Or nous ne pouvons que vous faire part de notre très grande inquiétude dans la période. Le manque de moyens nécessaires à l'exercice des missions alloués aux services publics territoriaux, ne fait que renforcer les inégalités territoriales et ce sont les usagers, en particulier les plus en difficulté, les plus démunis, qui en sont les premières victimes. Cette situation est malheureusement souvent le résultat d'orientations budgétaires austéritaires.

Par exemple que dire de la loi de transformation de la FP d'août 2019 qui constitue une attaque sans précédent contre les acquis sociaux des agents territoriaux : temps de travail, dialogue social, précarisation des emplois, remise en cause de l'exercice du droit de grève, et participe pleinement de l'affaiblissement programmé de la chose publique, de l'affaiblissement de l'intérêt général aux profits de quelques intérêts particuliers. Cette loi s'est surtout attachée à affaiblir les principaux acteurs du Service Public de leur capacité à être un contre-pouvoir, reconnu et écouté lorsqu'il s'agit de la mise en œuvre des missions de SP.

Les agents ont été loués pour leur engagement pendant la crise sanitaire, mais également à différentes reprises lors des dégâts liés au dérèglement climatique. Les crises que nous traversons aujourd'hui : sanitaire, sociale, environnementale nécessiteraient au contraire un renforcement des SP et une meilleure reconnaissance du travail quotidien des agents territoriaux. C'est malheureusement le contraire qui est porté aujourd'hui par le gouvernement avec le risque d'une remise en cause de la cohésion sociale jusque-là garantie par les SP entre autres territoriaux.

La FSU réaffirme que la situation des rémunérations des agents publics continue de se dégrader tous les jours un peu plus. Il y a urgence : celle de mesures générales pour les rémunérations qui rétablissent les conditions mêmes de la reconnaissance de l'engagement quotidien des personnels de la fonction publique et du travail qu'ils et elles réalisent au service du plus grand nombre.

Pour la FSU, il est plus que temps de revaloriser les grilles de rémunération de tous les personnels, de redonner de l'amplitude à leurs déroulements de carrières, d'identifier chacun des barrages qui peuvent intervenir dans ceux-ci pour les lever, de résorber toutes les inégalités, en particulier celles



entre les femmes et les hommes. L'exemple de l'application, à tout le moins chaotique du CTI pour le secteur social et médico-social en est un exemple criant.

Nous tenons à souligner l'urgence de répondre sans délai au décrochage des rémunérations des agents publics.

Or de ce point de vue, la politique menée par ce gouvernement et le précédent est disons-le tout net « à côté de la plaque », singulièrement dans le contexte de crise énergétique et économique qui aboutit aux inflations records qui dégradent, mois après mois, les conditions de vie de toutes et tous, les 3,5 % d'augmentation de la valeur du point d'indice que le gouvernement a été contraint de consentir au 1^{er} juillet dernier n'atteignent même pas la moitié de l'enjeu de préservation du pouvoir d'achat d'il y a... à peine un an.

Pour finir quelques mots sur le dossier des retraites. Ce premier CSFPT depuis le renouvellement général de décembre 2022 se tient dans un contexte de rejet massif du projet de contre-réforme des retraites porté par le gouvernement. L'ensemble des OS continue d'exiger qu'il renonce à son projet de report de l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite de 62 à 64 ans et à l'accélération de l'augmentation des durées de cotisation liée à la réforme dite Touraine. La population soutient les revendications des organisations syndicales. 9 travailleurs sur 10 rejettent la réforme et les 2/3 de la population soutiennent les mobilisations.

La FSU continue de revendiquer la retraite à 60 ans avec un minimum de pension de 75% du revenu d'activité sans décote ni surcote avec la prise en compte des années d'études, de formations et de chômage et un aménagement des fins de carrière. Elle réaffirme que d'autres financements sont possibles en augmentant l'ensemble des salaires, en réduisant le chômage en particulier des seniors en rendant effective l'égalité salariale femmes/hommes. Par ailleurs, la FSU revendique de véritables « compensations » familiales et conjugales pour les femmes.

Il faut donc que le gouvernement retire son projet

Le SNUTER-FSU est disponible pour toute expression qui soutiendrait cette revendication.

